

PÉDAGOGIE

Les Enfants du Patrimoine en Essonne

L'enjeu : permettre aux publics scolaires de découvrir leur environnement, bâti et naturel.

Éduquer et sensibiliser à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, c'est l'une des vocations majeures des CAUE, ainsi que le prévoit la loi sur l'Architecture qui les a institués (3 janvier 1977). Et le travail à destination des jeunes générations est naturellement une priorité ! C'est ainsi que, dès 2003, les CAUE d'Ile-de-France ont proposé une journée spéciale "jeunes", destinée aux publics scolaires, la veille des classiques Journées du Patrimoine. Les Enfants du Patrimoine étaient nés. Et ils ont bien grandi puisque depuis 2018, ils ont lieu partout en France, grâce aux CAUE des différents départements, sous le parrainage de Stéphane Bern.

Chaque vendredi précédant les Journées du Patrimoine, pas moins de 500 activités en France sont proposées gratuitement aux classes et à leurs enseignants, de la maternelle au lycée.

Pour le programme essonnien, le CAUE met en lumière l'atelier "A la découverte de la Pointeuse botanique". En effet, "La Pointeuse botanique" est une création originale du CAUE, parue aux éditions Actes Sud Junior en 2016. C'est un objet unique pour observer, identifier les plantes de



Enseignants et partenaires, rejoignez la manifestation Enfants du Patrimoine !

notre quotidien, et découvrir que la nature se niche à tous les coins de rue !

Le vendredi 17 septembre 2021, ce sont près de 1500 élèves, 55 classes qui ont découvert le patrimoine de l'Essonne grâce à nos nombreux partenaires.

L'offre du CAUE +

- Des actions innovantes pour le jeune public.
- Découverte des milieux naturels et urbains.

Réseau+

- Les CAUE Ile-de-France.
- La DRAC Ile-de-France.
- Les sites partenaires.
- L'Inspection académique de l'Essonne.
- Le Conseil départemental de l'Essonne.

[www](http://www.les-enfants-du-patrimoine.fr) Le site internet [Les-enfants-du-patrimoine.fr](http://www.les-enfants-du-patrimoine.fr)



L'équipe du CAUE de l'Essonne

Valérie KAUFFMANN
Marianne JEANNIN
Corinne SEPTIER
David POTIN

Cécile BÉSNARD
Charlotte CAUWER
Marcela CONCI

Hélène DAVID
Anouck DEGORCE
Denis FAVRET

Alexis LINGE
Florian TERRANOVA
Manon DEHALLE

Création/édition: CAUE 91 et Nono Bens

Le CAUE de l'Essonne en 4 chiffres

+300

conseils
aux particuliers.

+1600

élèves concernés
par nos actions
Pédagogiques.

+115

intercommunalités
et communes
accompagnées
par nos conseillers.

70%

du territoire essonnien
bénéficie de conseils
du CAUE 91.

LES AXES DE TRAVAIL DU CAUE 91 AVEC ET POUR L'ESSONNE

APPUI AUX TERRITOIRES

Le CAUE de l'Essonne est toujours aux côtés des collectivités afin de répondre à leurs demandes. Pour faire face à leurs enjeux, et notamment valoriser le patrimoine architectural urbain et paysager, nous apportons notre expertise croisée. Nous affinons aussi notre appui sur les stratégies territoriales singulières à développer lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

ESPACES NATURELS ET CADRE DE VIE

Nous sommes engagés depuis longtemps aux côtés du Département et des collectivités pour imaginer les relations et usages des paysages remarquables et riches en biodiversité de l'Essonne avec l'espace urbain. Diagnostics participatifs, observatoires photographiques du paysage font partie des outils développés par le CAUE pour imaginer les transformations respectueuses de ces pépites paysagères.

HABITAT ET ARCHITECTURE

Comment répondre à la demande de logements tout en préservant l'identité et le patrimoine des communes ? Quand le foncier est rare et précieux, le CAUE est aux côtés des collectivités pour coordonner intérêts collectifs et faisabilité économique. Avec le Département, l'entrée EPCI sera favorisée pour un soutien en faveur de la production ou la réhabilitation de logements sociaux, notamment dans les territoires ruraux ou périurbains.

PÉDAGOGIE

À travers plusieurs actions, le CAUE de l'Essonne met au service des jeunes des démarches de médiation et de pédagogie pour qu'ils deviennent acteurs à part entière de leur environnement proche ou urbain. Nous sensibilisons les jeunes publics à l'architecture et au paysage grâce aux actions portées par les CAUE d'Ile-de-France et qui essaient en Essonne. Forts de ces expériences, nous travaillons, en lien avec le Département, avec des collèges en tension.

HABITAT - ARCHITECTURE

Le CAUE 91 au salon international Architect@work

L'enjeu : partager notre démarche de partenariats avec les Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA).

Le CAUE de l'Essonne accompagne les collectivités dans leurs projets et réflexions sur le devenir de leurs territoires. Face à la complexité des nouveaux enjeux, nous avons bâti des partenariats avec les Écoles nationales supérieures d'architecture. Pour les élus, les échanges avec la jeune génération ouvrent le champ des possibles. Pour ces futurs architectes, c'est l'occasion de se confronter à la réalité de la commande publique.

Nous avons notamment mené deux expériences en 2020-2021 : des projets innovants pour le centre-ville de Ballancourt-sur-Essonne par l'ENSA Paris-Malaquais, et des questionnements sur la ruralité singulière d'Angerville et Abbéville-la-Rivière, Fontaine-la-Rivière et Arrancourt par l'ENSA Paris-Val de Seine.

Le CAUE a eu le plaisir d'être invité à relater ces démarches très enrichissantes lors du salon Architect@work, les 23 et 24 septembre 2021, à Paris. Nous y avons animé la table ronde "Le terrain comme outil pédagogique, découverte de la complexité de la commande publique" et présenté l'exposition "Les étudiants des Écoles nationales supérieures d'architecture sur le territoire essonnien".



Exposition : "Les étudiants des Écoles nationales supérieures d'architecture sur le territoire essonnien".

L'offre du CAUE +

- De solides réseaux de partenaires.
- La capacité d'animer des échanges et de diffuser l'information.
- Un savoir-faire éprouvé pour créer des terrains d'expérimentations et mener des projets prospectifs.

Réseau+

- Les ENSA (Écoles nationales supérieures d'architecture) et leurs équipes de professionnels.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Le détail de cette action sur [CAUE91.asso.fr](http://www.caue91.asso.fr)

91
Essonne
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activité

et actions en cours

juin 2020-octobre 2021

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne est une association départementale, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le CAUE exerce des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Essonnais.

CAUE DE L'ESSONNE
9 cours Blaise Pascal
91000 Évry-Courcouronnes
caue91@caue91.asso.fr
01 60 79 35 44

Suivez-nous sur :



Olivier CLODONG

Président du CAUE91
Maire de Yerres,
Conseiller départemental.

Des réponses ancrées sur le territoire pour une année hors-sol

Il n'est pas facile de faire un retour sur cette année atypique. Hors des points de repère habituels qui cadencent notre activité, cette année aura été séquencée par des périodes de confinement et de contraintes successives liées à la crise sanitaire. Notre équipe a donc dû composer avec ce rythme chaotique, cette impossibilité de prévision même à court terme. Pourtant, malgré cette nécessité d'adaptation permanente et en partie hors-sol, loin du terrain qui est le fondement de nos actions, nous avons vécu une année de consolidation et de fort développement de l'activité du CAUE.

Grâce au travail que j'ai initié sur la communication autour de "l'offre" du CAUE auprès des collectivités, nous étions prêts pour répondre aux demandes des équipes municipales et intercommunales, en début de mandat. Et en effet, elles ont été nombreuses à faire appel au CAUE pour les conseiller, en amont, sur la réalisation de leurs projets. Cela reflète peut-être aussi la nécessité d'un temps de réflexion préalable face aux demandes plus précises des citoyens qui sont devenus exigeants sur la qualité de leur cadre de vie. Biodiversité, changement climatique, qualité architecturale, interventions plus frugales sont autant de nouveaux paradigmes à intégrer pour les élus, dans un contexte foncier de plus en plus contraint.

Suite au travail de clarification de nos modes d'intervention entrepris avec notre Conseil d'administration, cette multiplication des demandes s'est traduite par une augmentation des collectivités adhérentes, exprimant ainsi leur engagement pour notre association d'intérêt public à l'usage de tous. Les demandes des particuliers se sont également multipliées cette année. Devant cet afflux, nous avons proposé à l'UDAP d'organiser un suivi régulier afin de mieux se coordonner et d'accorder nos réponses.

Le CAUE a par ailleurs poursuivi son travail de médiation et d'animation de réseaux d'acteurs sur différentes démarches. Les grands projets de territoire initiés avec le Département et l'État autour de la Seine se sont concrétisés sur le terrain par une série d'ateliers avec les collectivités. Ces approches collaboratives se retrouvent aussi dans l'accompagnement des collectivités avec la montée des demandes pour des cours "oasis" et des démarches d'urbanisme transitoire ou tactique.

Enfin, nous avons continué à nous investir sur la question des "ruralités essonnaises" en initiant un partenariat entre les Écoles nationales supérieures d'architecture et les collectivités. Nous avons eu la chance de pouvoir restituer cette riche expérience à plusieurs voix et par une exposition lors du salon international Architect@work. Le CAUE est donc présent sur tous les fronts ! Et c'est une chance ! Nous allons devoir nous montrer particulièrement inventifs et efficaces dans notre organisation afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes croissantes. Cependant dès aujourd'hui, je tiens, avec l'équipe, à exprimer le plaisir de vous retrouver sur le terrain et de voir la concrétisation des projets initiés.

PÉDAGOGIE

"Écoles en chantier" à Paray-Vieille-Poste

L'enjeu : créer une cour "oasis"
à l'école primaire Jules Ferry.

La commune de Paray-Vieille-Poste a contacté le CAUE pour l'accompagner dans un projet ambitieux : engager des travaux pour transformer la cour de récréation de l'école Jules Ferry en îlot de fraîcheur, en cours "oasis". Elle désirait faire de cette rénovation un projet collectif associant l'ensemble de la communauté pédagogique, en adaptant le projet aux usagers, au contexte actuel et en faisant de ce projet un exemple de valorisation de la biodiversité.



La cour de récréation transformée en îlot de fraîcheur.

Pour le CAUE 91, les objectifs de la démarche étaient de :

- créer une synergie autour du projet entre les différents acteurs,
- accompagner la commune dans la rédaction d'un cahier des charges pour les paysagistes concepteurs,
- soutenir une démarche participative autour des différents acteurs et usagers,
- valoriser le projet.

C'est en novembre 2020 que débute la mission de conseil du CAUE de l'Essonne, accompagné par trois paysagistes du collectif de l'Hydre qui vont mettre en place des ateliers avec les différents acteurs.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Notre rubrique "École en chantier" sur CAUE91.asso.fr

De ces multiples rencontres, le projet de cour "oasis" prendra forme jusqu'à la réalisation des travaux en juillet dernier. Le 2 septembre 2021, les élèves ont été ravis de découvrir leur toute nouvelle cour !

L'offre du CAUE +

- Allier opérationnel et pédagogie.
- Expérimenter sur le terrain pour innover dans la manière de concevoir nos cadres de vie.
- Partager des outils pour faire ensemble.

Réseau+

- Le Conseil départemental de l'Essonne.
- Les CAUE d'Ile-de-France.
- Nos partenaires paysagistes concepteurs.

APPUI AUX TERRITOIRES

A Bièvres, une ferme bio sur la plaine de Gisy

L'enjeu : élaborer une stratégie
d'implantation d'une ferme maraîchère bio.

En 2018, la commune de Bièvres avait fait appel au CAUE pour l'accompagner dans le cadre d'une sollicitation de fonds Leader, en vue de l'aménagement de la plaine de Gisy. La parcelle de 3 hectares retenue pour le projet était autrefois une zone de cultures céréalières, et ce jusqu'en 2008. Elle est restée en jachère depuis.



Le projet de ferme maraîchère.

Début 2020, le projet d'implantation d'un paysan en agriculture biologique s'est imposé, porté par la demande des habitants d'avoir accès à des produits alimentaires biologiques en circuit court. Une étude d'implantation s'est alors avérée nécessaire, d'autant plus que la parcelle concernée se trouvait en site classé (vallée de la Bièvre), en lisière de forêt (retrait d'implantation), voisine de la zone d'activités Burospace et de la base aérienne de Villacoublay.

La commune a alors décidé de poursuivre la collaboration avec le CAUE pour mener à terme la réflexion déjà engagée.

L'objectif de ce projet est de redonner naissance à une activité agricole perdue et permettre l'installation d'une ferme maraîchère biologique avec des pratiques agroécologiques exemplaires.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Le détail de cette action sur CAUE91.asso.fr

La mission du CAUE consiste à :

- mettre en évidence des qualités et points d'attention qui permettront d'assurer une installation harmonieuse et cohérente,
- déterminer des principes paysagers et d'aménagements durables,
- mettre en relation les différents acteurs du territoire pour veiller à la cohérence du projet.

L'offre du CAUE +

- Mise en réseaux d'acteurs.
- Mutualisation des besoins locaux.
- Pérennisation d'une activité agricole périurbaine.
- Mise en valeur de la vallée de la Bièvre.
- Création de circuits courts alimentaires.

Réseau+

- La DRIEAT 91.
- L'UDAP 91.
- Les porteurs de projet.
- L'association Terre & Cité.

APPUI AUX TERRITOIRES

A Montgeron, une stratégie pour le secteur de La Glacière

L'enjeu : définir un plan d'action urbain et paysager pour le quartier.

Le secteur de la Glacière se situe au nord de Montgeron à proximité immédiate de la nationale 6. L'espace urbain se compose d'un carrefour giratoire, d'un tissu pavillonnaire et de services de proximité. C'est aujourd'hui un secteur en développement pour la ville. De nouvelles constructions sont attendues, avec comme intention de former une nouvelle centralité pour les quartiers de l'Oly et de La Glacière.

En parallèle des études architecturales et urbaines en cours sur le secteur, la commune de Montgeron a sollicité les conseils du CAUE

sur la définition des orientations à l'échelle du quartier. Le CAUE a donc proposé aux élus un plan d'action urbain et paysager dont les objectifs étaient de reconquérir les espaces urbains en donnant davantage de place aux piétons et ainsi définir la trame urbaine dans laquelle les futures opérations devront s'insérer. Un diagnostic paysager du quartier a permis de définir les orientations à mener pour une évolution harmonieuse et durable du secteur. Suite à cela, un plan d'action a été défini à partir des besoins et souhaits de la commune.

La mission du CAUE a également permis de préciser des éléments pour un futur cahier des charges afin d'élaborer un appel d'offres et ainsi transformer ce giratoire en carrefour urbain, agréable et végétalisé.



Dessiner une nouvelle trame urbaine, à l'échelle urbaine.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Le détail de cette action sur CAUE91.asso.fr

L'offre du CAUE +

- L'apport de la vision territoriale.
- La médiation entre les partenaires.
- La prospective urbaine.
- Les conseils pour l'élaboration du cahier des charges.

Réseau+

- L'Observatoire de la qualité architecturale des CAUE d'Ile-de-France.

ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Autour des rives de la Seine en Essonne, un site inscrit

L'enjeu : construire auprès des acteurs du territoire la démarche de communication et de mise en œuvre de l'étude sur le devenir de ce site inscrit.



Ateliers préparatoires lors de l'événement du 30 juin 2021.

En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a prescrit un recensement des sites inscrits en vue de leur classement, de la mise en place d'une autre mesure de protection ou de leur maintien. Dans ce cadre, la DRIEAT a mandaté le groupement Laborde/Duhamel pour réaliser une étude afin d'établir le bilan du site inscrit des rives de Seine.

Site inscrit depuis 1976, les rives de la Seine ont subi, au fil du temps, des transformations modifiant ses paysages et les valeurs patrimoniales à l'origine de son classement. L'étude réalisée retrace l'histoire du site et établit une nouvelle définition patrimoniale, faisant ressortir les quatre valeurs principales du site inscrit : vivre en intimité avec l'eau, une terre de villégiature,

une vallée urbaine dans son écrin boisé et l'héritage des Impressionnistes.

En 2021, la DRIEAT souhaite être accompagnée par le CAUE pour poursuivre la mission engagée et définir des actions de protection et de gestion partagées avec l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit de :

- faire émerger une culture commune à l'aide d'outils de communication,
- améliorer la compréhension des enjeux du site inscrit et de son devenir par les acteurs locaux,
- réaliser des ateliers terrain en vue de s'appuyer sur les spécificités locales,
- préciser la vision commune du site inscrit.

L'offre du CAUE +

- La connaissance du territoire.
- Le réseau d'acteurs de la Seine.
- La prospective territoriale.
- Le jeu de cartes des outils.
- Le poster des valeurs.

Réseau+

- La DRIEAT 91.
- L'UDAP 91.
- Le SMAP 94.
- L'Atelier de l'Ours.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Notre rubrique "Reconquérir la Seine" sur CAUE91.asso.fr

HABITAT - ARCHITECTURE

A Brunoy, étude d'une isolation en matériaux biosourcés

L'enjeu : mesurer l'apport réel du chanvre comme isolant dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment ancien.

En 2019, l'association Construire en Chanvre Ile-de-France a proposé au CAUE 77 "d'instrumenter" un bâtiment en cours de rénovation, c'est-à-dire de mesurer le comportement du chanvre en isolation. Le projet de réhabilitation d'un immeuble ancien en 8 logements à Brunoy par le maître d'ouvrage Habitat et Humanisme Ile-de-France était tout à fait adapté pour ce projet. Le CAUE 77 s'est alors associé au CAUE 91, avec lequel il avait déjà entamé un travail sur la valorisation des matériaux biosourcés et locaux (deux chanvrières en Essonne), pour conduire deux ans de recherche sur le comportement du béton de chanvre en tant qu'isolant.



Le chanvre projeté pour isoler les murs, une technique en plein essor.

Le partenariat mis en place a pour objet de réaliser une instrumentation sur le chanvre par la mise en œuvre d'instruments de mesure et de capteurs en vue de créer un système d'acquisition de données sur l'apport réel de l'isolation en chanvre dans la rénovation énergétique. Le CAUE a élaboré une méthode pour accompagner et valoriser le projet, qui consiste à :

- mettre en place un suivi photographique,
- organiser des visites sur site,
- créer un comité de pilotage pour coordonner l'instrumentation sur deux ans,
- proposer des expositions et des publications.

Le groupe de pilotage rendra compte en octobre 2022 de l'analyse des différents résultats obtenus, et du bilan global de l'expérimentation sur deux ans de mesures.

L'offre du CAUE +

- Expertise des matériaux biosourcés.
- Recherche collective.
- Production de données et d'une exposition.

Réseau+

- Les CAUE Ile-de-France.
- Le centre d'études CEREMA.
- L'association Habitat et Humanisme.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Notre rubrique "Les matériaux biosourcés" sur CAUE91.asso.fr

APPUI AUX TERRITOIRES

A Dourdan, un plan-programme pour le long terme

L'enjeu : accompagner les réflexions de la commune pour un développement maîtrisé du territoire, en harmonie avec l'identité locale.



Schéma illustrant la vision portée par la ville pour son développement.

En janvier 2021, la commune de Dourdan a été désignée lauréate de l'appel à "Petites villes de demain". Destiné aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité exerçant des fonctions de centralités et présentant des signes de fragilité, ce programme vise à leur donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Au printemps 2021, en amont du lancement des études conventionnées par ce dispositif, la commune a sollicité le CAUE afin d'élaborer un plan-programme synthétisant une vision à long terme du développement communal. La ville de Dourdan souhaite revitaliser son centre-ville

et y améliorer les conditions de vie de ses habitants, avec une offre d'espaces publics et d'équipements repensée.

L'objectif de cette mission était donc de :

- faire du centre-ville ancien un véritable espace de vie, un lieu de rencontre pour les habitants et les associations,
- mieux relier centre et quartiers, en travaillant sur les vues, les liaisons douces et les complémentarités de programmation,
- créer un maillage de mobilités douces/paysage à grande échelle,
- conforter la présence de l'hôpital et le valoriser.

L'offre du CAUE +

- Faire la synthèse des enjeux.
- Proposer des références d'aménagements.
- Partager une vision du développement.
- Organiser des rencontres entre partenaires.

Réseau+

- La Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.
- Le Syndicat de l'Orge.
- L'Observatoire de la qualité architecturale des CAUE d'Ile-de-France.

[www](http://www.caue91.asso.fr) Le détail de cette action sur CAUE91.asso.fr